

**LOCINDUS**

**Société Anonyme**

**Au capital de 61 346 646,50 €**

**Siège Social : 19, rue des Capucines - 75001 PARIS**

**642.041.768 RCS PARIS**

-----

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU 23 MAI 2018**

Examen par le Conseil d'administration du projet de résolution inscrit à l'ordre du jour de  
l'Assemblée Générale du 23 mai 2018 à la demande d'un actionnaire

Dans sa séance du 2 mai 2018, le Conseil d'administration, a examiné le projet de résolution A ci-dessous déposé conformément aux dispositions des articles L.225-105 et R.225-71 et suivant du Code de commerce par « Charity & Investments Merger Arbitrage Fund », société de droit luxembourgeois à capital variable, 5, Allée Scheffer – L-2520 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce luxembourgeois sous la référence B 153 813, actionnaire de Locindus à hauteur de 303 034 actions, représentée par Anne-Sophie d'Andlau et Catherine Berjal, administrateurs et, après en avoir délibéré, a décidé de ne pas l'agréer et d'inviter les actionnaires à le rejeter dans son ensemble.

**Projet de résolution non agréé par le Conseil d'administration**

« Projet de résolution présenté par Charity & Investment Merger Arbitrage Fund,

**Résolution A**

Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance – **Monsieur Benoît Bassi**

L'Assemblée Générale,

statuant à titre ordinaire,

décide de nommer, pour une durée de six années, Monsieur Benoît Bassi en qualité de membre du Conseil d'administration, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. »